

UFR	DSP
MENTION	Droit comparé
Capacité d'accueil globale de la mention en M2	45

NB : Le M2 propose plusieurs parcours-types, en cohérence avec les spécialisations proposées. Ce document concerne un de ces parcours ; pour le/les autres parcours de M2, reportez-vous aux fiches formations correspondantes

<https://www.parisnanterre.fr/offre-de-formation-/offre-de-formation-masters-505155.kjsp>

Conformément à la délibération du Conseil d'Administration de l'Université Paris Nanterre n°2018-07 relative aux admissions en Master subordonnées à l'examen du dossier du candidat :

Intitulé de la mention :	Droit comparé
Intitulé parcours-type (PT) :	Théorie et analyse du droit
Modalités de recrutement	Le recrutement repose sur une première phase d'examen des dossiers (admissibilité), puis sur une/des épreuve(s) (admission) Recrutement sur dossier + épreuve orale/entretien <u>pour les admissibles</u> (SEULS les candidats retenus après l'examen des dossiers de candidature sont conviés à une épreuve orale/un entretien)
Critères de recrutement	Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.
	Mention(s) de Master conseillée(s) : Master mention droit comparé Master mention droit public Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment).
	En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : -pouvoir lire l'anglais NB : Pour les étudiants estimés suffisamment motivés mais qui n'auraient jamais suivi un cours de théorie du droit, la lecture de quelques ouvrages de base sera recommandée pendant l'été précédant la rentrée
Dates de dépôt des	Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master https://www.parisnanterre.fr/offre-de-formation-/offre-de-formation-masters-505155.kjsp Précision : le candidat joindra les relevés de notes de l'année en cours (ou, s'il n'est pas en possession de ces derniers, une attestation sur l'honneur des notes obtenues) Pièce(s) spécifique(s) supplémentaire(s) : Spécification des acquis en lien avec la formation visée

candidatures	Ouverture : 09/05/2018 Fermeture : 24/05/2018
---------------------	---